



Institut Technique
de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



A retenir

Maladies du feuillage: surveiller la progression de la rouille. Surveiller la cercosporiose dans le sud de l'Eure.

Pégomyies : pas de risque à ce jour. Des pontes au Nord de Caen.

Teignes : maintenir la surveillance dans les départements de l'Eure, le Calvados et l'Orne

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 22 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

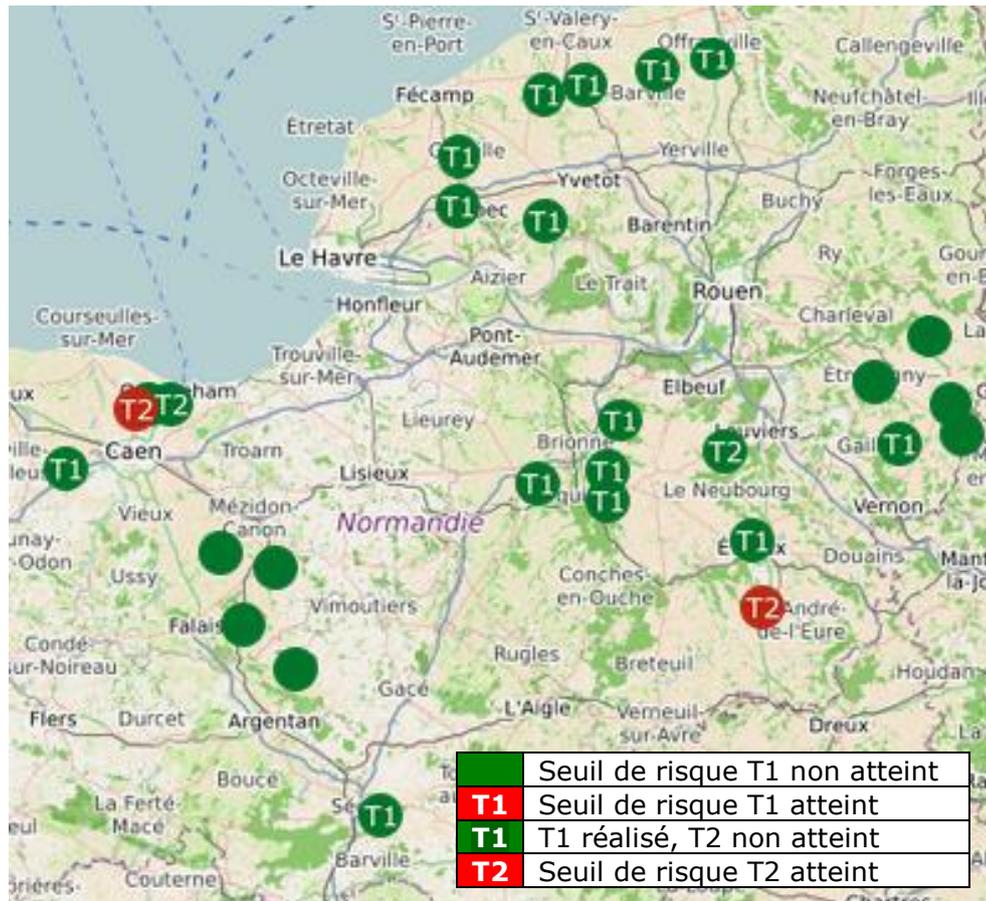
Observations :

- **Calvados et Orne** (6 parcelles observées)
 - 1 parcelle au seuil T2 en rouille
 - 3 parcelles sous protection du T1
 - Présence de cercosporiose dans 3 parcelles (fréquence de 2 à 6%)
 - Absence d'oïdium dans toutes les parcelles du réseau
 - Présence de rouille toutes les parcelles (1 à 48%)
 - Présence de ramulariose dans 1 parcelle (3%)
- **Eure Plateau du Neubourg** (2 parcelles observées)
 - une parcelle est au seuil T2 en cercosporiose (37%) dans le sud du département,
 - l'autres parcelles est sous protection du T1.
 - pas de ramulariose
- **Eure Vexin** (5 parcelles observées)
 - 1 parcelle est sous protection du T1
 - 4 parcelles ne sont pas encore au seuil T1 avec des symptômes de cercosporiose (1 à 7%) de rouille (2 à 9%), d'oïdium (2 %) et de ramulariose (1%)

➤ **Seine-Maritime** (7 parcelles observées)

- les 7 parcelles sont sous protection du T1
- Présence de cercosporiose dans 6 parcelles (1 à 5%)
- Présence d'oïdium dans 5 parcelles (1 à 5%)
- Présence de rouille dans 5 parcelles (1 à 38%)
- Présence de ramulariose (2%)

Cartographie des observations du 21 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Analyse de risque :

Suite aux pluies de la semaine passée, la rouille refait son apparition sur l'ensemble de la région. Un site passe le seuil n° 2 au nord de Caen. A surveiller en priorité cette semaine.

Nous observons une légère progression de la cercosporiose sur plus de la moitié des sites. Le plateau du Neubourg est d'avantage touché et un site atteint le seuil n°2. A surveiller

Les pluies ayant lavées les feuilles de betteraves, nous observons moins d'oïdium sur l'ensemble de la Normandie cette semaine.

La présence de ramulariose reste anecdotique.

Seuils de risque :

Les Seuils de risques changent à partir de la mi-août pour les parcelles qui ne sont pas encore protégées. Ces seuils de risque ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3	
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3	
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3	
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3	

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations : 4 parcelles présentent des galeries avec une fréquence qui varie de 1 à 4%, 6 parcelles présentent des œufs de pégomyies avec une fréquence qui varie de 4 à 28 %.

Seuil indicatif de risque à partir de la couverture du sol : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

Le risque pégomyies reste toujours à un niveau faible. La présence de galeries est observée sur 4 parcelles avec une fréquence nettement en dessous du seuil de risque. Les pontes sont en augmentation cette semaine, notamment au nord de Caen où l'on risque de voir des galeries la semaine prochaine.



Œufs de pégomyies

Galeries de pégomyies

Teignes

Observations :

4 parcelles présentent des dégâts de teignes avec une fréquence qui varie de 4 à 48% de plantes atteintes au sud de Caen, sur le plateau du Neubourg ainsi que dans le Vexin.

Seuil indicatif de risque : à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

Maintenir la vigilance dans les parcelles peu profondes avec une perte de feuilles conséquente liée au stress hydrique, en particulier dans l'Eure, le Calvados et l'Orne. Une pluie conséquente (>20mm) peut favoriser la noyade des chenilles qui se trouvent dans le cœur du bouquet foliaire.

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.

